

# Comité de projet n°1

## Projet éolien du Bois Laurent

Salle des fêtes du Plessier-sur-Saint-Just - Lundi 5 février 2024

### Préambule

Depuis 2021 la société Enertrag étudie la possibilité de développer un projet éolien sur la commune du Plessier-sur-Saint-Just.

Depuis, Enertrag travaille de concert avec les élus du Conseil Municipal, les agriculteurs et les habitants dans le cadre d'une grande démarche de concertation.

Les études ont bien avancé, et Enertrag travaille aujourd'hui à la détermination de l'implantation des éoliennes.

Plusieurs variantes sont à l'étude, et l'objet de ce 1<sup>er</sup> comité de projet est de consulter l'ensemble des élus dans un rayon de 6 km de la zone d'étude afin d'avoir leur retours et avis quant au projet développé.

Un 2<sup>nd</sup>e réunion se tiendra ultérieurement avec la choix final de l'implantation, les photomontages et les réponses d'Enertrag aux questions et propositions du 1<sup>er</sup> comité projet si certaines sont restées en suspens.

### Table des matières

|                                             |   |
|---------------------------------------------|---|
| Préambule                                   | 1 |
| Participants                                | 2 |
| Synthèse des échanges et prise de décisions | 3 |
| Echanges quant au projet                    | 3 |
| Echanges quant aux enjeux du territoire     | 3 |
| Echanges quant au démantèlement             | 4 |
| Echanges quant au raccordement              | 5 |
| Echanges quant aux retombées locales        | 6 |
| Conclusion                                  | 6 |

## Participants

### Présents :

M. Olivier DE BEULE, Président de la Communauté de Communes du Plateau Picard et maire de Gannes  
Mme Maryse LEFEVRE, 1<sup>ère</sup> adjointe et maire par intérim du Plessier-sur-Saint-Just  
M. Serge GAMAIN, 2<sup>ème</sup> adjoint du Plessier-sur-Saint-Just  
Mme Elisabeth VAN DE WEGHE, maire d'Angivillers  
M. Franck VILLENEUVE, 1<sup>er</sup> adjoint d'Angivillers  
M. Philippe HAZARD, maire de Crèvecœur-le-Petit  
M. Jean-Michel HOEDT, maire d'Erquinvillers  
M. Bernard BUBOUIL, maire de Saint-Just-en-Chaussée

M. Paul PELLET, chef de projet, Enertrag  
M. RICOSSE, responsable concertation et communication, Enertrag

### Excusés :

Mme Astride LEQUEN, maire d'Avrechy  
M. Denis FLOUR, maire de Maignelay-Montigny  
Mme Stéphanie BENABBAS, maire de Noroy  
M. Bernard MERLIN, maire de Ravenel

### Absents :

M. Dominique DUFRESNES, maire d'Ansauvillers  
M. Éric WAFFELAERT, maire de Brunvillers-la-Motte  
M. Didier DUPONT, maire de Catillon-Fumechon  
M. Aline LARUE, maire de Coivrel  
M. Philippe FARCE, maire de Cuignières  
M. Olivier COULON, maire de Fournival  
M. Julien BONNEMENT, maire de Léglantiers  
M. Michaël NEGI, maire de Lieuvillers  
M. Xavier DENEUFBOURG, maire de Montiers  
Mme Sylvie SOUDET, maire de Nourard-le-Franc  
M. Samuel DOVERGNE, maire de Plainval  
M. Bruno RABUSSIER, maire de Pronleroy  
M. Alain BAUDIN, maire de Quinquempoix  
M. Xavier MATTE, maire de Sains-Morainvillers  
M. Alain LEBRUN, maire de Saint-Martin-aux-Bois  
M. Pascal THEOPHILE, maire de Saint-Remy-en-l'Eau  
M. Jean-Pierre GOURDOU, maire de Valescourt

## Synthèse des échanges et prise de décisions

La réunion a débuté par une présentation des éléments clés du projet et des études en cours par M. Pellet, dont le support de présentation est annexé au présent compte-rendu.

Tous les éléments sont également disponibles sur le site Internet du projet : <https://www.projeteolien-leplessiersursaintjust.fr/>

### Echanges quant au projet

*M. De Beule, Plateau Picard* : Pourquoi seulement 3,6 MW de puissance unitaire ? Aujourd'hui on voit sur d'autres parcs des éoliennes d'une puissance de 4,2 MW.

*M. Pellet, Enertrag* : La puissance des éoliennes est déterminée par rapport au vent. Plus on captera de vent, plus le moteur doit être puissant. Ici, nous avons des éoliennes de 180 m bout de pale.

Sur des éoliennes plus grandes on capte plus de vent car :

- il y a plus de vent en hauteur,
- souvent le diamètre de ces éoliennes est plus grand et donc la surface balayée est plus grande, augmentant la quantité de vent reçue.

Par exemple nous sommes bien à des éoliennes d'une puissance minimale prévisionnelle de 4,2 MW sur notre projet de Méry-la-Bataille.

Ensuite la puissance est prévisionnelle et est susceptible d'évoluer.

### Echanges quant aux enjeux du territoire

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : Le projet éolien de Wavignies a été retoqué. Aujourd'hui la Préfète refuse tous les projets dans un rayon de 20 km autour de l'abbaye Saint-Martin. En plus il y a l'église de Ravenel qui est classée. Avez-vous considéré cela ?

*M. PELLET, Enertrag* : Oui nous avons bien considéré ces enjeux. Pour l'église de Ravenel il y a le projet éolien de Ravenel, déjà déposé, qui sera plus proche, et la commune de Ravenel – excusée aujourd'hui – nous a fait savoir qu'elle n'est pas opposée à notre projet. Nous savons particulièrement que l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois est un enjeu pour le territoire. Nous avons en tête un périmètre de protection de 10 km en revanche.

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : Nous on nous a dit 20 km.

*M. PELLET, Enertrag* : Dans tous les cas nous sommes à 7-8 km donc dans le périmètre.

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : Je suis pro-éolien, ma commune a d'ailleurs accueilli le 1<sup>er</sup> projet éolien du territoire. Mais aujourd'hui je crois davantage dans le rétrofitage des éoliennes qu'en la création de nouveaux parcs éoliens.

## Echanges quant au démantèlement

*M. BUBOUIL, Saint-Just-en-Chaussée* : Les chemins sont refaits à neuf par la société Enertrag. Mais est-ce vous qui allez les entretenir ?

*M. PELLET, Enertrag* : Nous avons signé une convention avec la mairie du Plessier-sur-Saint-Just où nous prévoyons une indemnisation pour l'utilisation des chemins et leur maintien en état. Nous verserons donc une somme annuelle pour leur entretien.

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : Est-il possible de réutiliser les fondations des éoliennes ?

*M. PELLET, Enertrag* : Non, les fondations sont dimensionnées par rapport aux éoliennes. Plus une éolienne a un diamètre de pale important, plus elle capte de vent et donc plus sa résistance au vent – et donc sa dimension – doit être importante. Chaque fondation est donc dimensionnée par rapport au vent et au modèle d'éolienne retenu.

*M. VILLENEUVE, Angivillers* : Vous n'êtes pas obligés d'extraire l'entièreté du béton au moment du démantèlement. Il en reste toujours. Vous ne devez aller que jusqu'à 2 mètres.

*M. PELLET, Enertrag* : Non. Auparavant nous étions tenu de démanteler jusqu'à une profondeur de 2 m en forêt, 80 cm en terrain agricole, et 30 cm sinon (friche).

Aujourd'hui la réglementation est stricte et très explicite : depuis 2020 nous sommes obligés d'extraire l'entièreté des fondations.

*M. VILLENEUVE, Angivillers* : Mais il existe un texte dérogatoire pour vous permettre d'y échapper.

*M. RICOSSE, Enertrag* : Le seul cas où nous ne serions pas tenus de le faire est si l'impact environnementale est plus important que de laisser le béton. De plus, nous sommes tenus de remettre une terre de qualité similaire à celle présente. Pour rappel, le béton est inerte et ne pollue pas.

*Elu* : Que faites-vous de la terre extraite ? c'est de la bonne terre c'est dommage de la jeter...

*M. PELLET, Enertrag* : Nous travaillons en très bonne entente avec les agriculteurs qui souhaitent très souvent garder cette terre, notamment la partie supérieure qui est la plus fertile, pour la mettre sur d'autres parcelles. Dans tous les cas la terre est réutilisée.

*Mme VAN DE WEGHE, Angivillers* : Où trouvez-vous la terre pour reboucher les trous après le démantèlement ?

*M. PELLET, Enertrag* : Nous devons, par obligation réglementaire, remettre le site dans le même état qu'avant l'arrivée des éoliennes. Nous devons donc remettre la même terre, que nous retrouvons généralement localement.

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : De toute façon vu les sommes en jeu ce n'est qu'un détail pour votre société.

*Mme VAN DE WEGHE, Angivillers* : L'approvisionnement que vous versez à Caisse des dépôts pour le démantèlement ne suffit pas. Comment ça se passe ?

*M. PELLET, Enertrag* : Effectivement vous avez raison, le montant de la provision ne suffit pas. Alors pourquoi l'Etat s'embête-t-il à réévaluer régulièrement les montants de provision ? Initialement de 50 000 €/éolienne, la provision est aujourd'hui 25 000 €/MW en raison des progrès technologiques (augmentation de la taille

des éoliennes) et retours d'expérience. De plus l'Etat actualise annuellement le montant selon un indice de révision.

Cela s'explique par le fait que les éoliennes en fin de vie ont toujours une valeur, car constituées d'acier, d'aluminium, de béton et d'autres matériaux qui ont eux-mêmes de la valeur.

L'Etat calcule donc la provision comme la différence entre le coût de démantèlement et la valeur du parc éolien en fin de vie.

Les premiers retours d'expérience montrent que le calcul est plutôt juste.

*M. RICOSSE, Enertrag* : Nous-mêmes travaillons actuellement pour le renouvellement d'un de nos parcs au nord de Chartres.

*M. VILLENEUVE, Angivillers* : Quel est le bilan carbone de l'éolien, sur l'ensemble de son cycle de vie avec le démantèlement et la construction ?

*M. PELLET, Enertrag* : L'éolien a un bilan carbone sur son cycle de vie de 10 à 12 g<sub>eqCO2</sub>/kWh. Pour vous donner une idée, c'est à comparer avec :

- le photovoltaïque à 45-50 g<sub>eqCO2</sub>/kWh
- le nucléaire est assez variable selon la source, entre 4 et 64 g<sub>eqCO2</sub>/kWh, mais en France le chiffre retenu par l'Ademe est 10 g<sub>eqCO2</sub>/kWh
- le charbon est à 1 000 g<sub>eqCO2</sub>/kWh – à partir de là on comprend pourquoi toutes les précédentes sont dites « bas-carbone »
- le gaz se situe quant à lui vers 400-450 g<sub>eqCO2</sub>/kWh.

## Echanges quant au raccordement

*Mme VAN DE WEGHE, Angivillers* : Où comptez-vous vous raccorder ? Le poste source de Valescourt est saturé par le parc d'Assainvillers. Idem sur Maignelay-Montigny.

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : Non, des travaux sont en cours pour augmenter la capacité d'accueil.

*Mme VAN DE WEGHE, Angivillers* : Oui ils prévoient que ce sera déjà saturé, j'ai croisé quelqu'un d'Enedis qui m'en a parlé la semaine dernière.

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : Oui mais j'ai fait une réunion à ce sujet avec eux il y a peu. Il y a 2 séries de travaux.

Le souci c'est plutôt que les parcs éoliens traversent parfois tout le territoire du Plateau Picard pour venir se raccorder chez nous. Cela fait de gros problèmes pour les villages avec la traversée des câbles.

*M. BUBOUIL, Saint-Just-en-Chaussée* : Récemment ils ont passé 2 câbles. Ils ont cassé les trottoirs. Puis c'était l'hiver donc ils ne pouvaient pas refaire l'enrobé, logique. Mais maintenant on nous dit qu'il doit y avoir un 3<sup>ème</sup> câble. Mais comme ce n'est pas la même société ils ne peuvent pas mutualiser et doivent finir pour tout recasser derrière.

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : C'est vrai que vous pourriez essayer de mutualiser avec vos confrères ou concurrents.

*M. RICOSSE, Enertrag* : C'est la conséquence du choix du gouvernement de privatiser le développement des énergies renouvelables.

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : Nous aimerions être consultés quant au choix des tracés de câbles.

*M. PELLET, Enertrag* : C'est Enedis qui fait le tracé dans le cadre de la proposition technique et financière (PFT) qu'ils nous font.

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : En tout cas on a fait un retour auprès de la Préfecture et d'Enedis. Nous savons qu'Enedis se doit de vous faire la meilleure proposition au meilleur prix, mais ce ne sera plus le cas.

## Echanges quant aux retombées locales

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : Le lobby des EnR tente actuellement de permettre aux riverains d'avoir de l'électricité moins chère pour renforcer l'acceptation des projets.

*M. PELLET, Enertrag* : Oui, on appelle ça des boucles locales d'énergie. L'idée est que les riverains qui ont les « nuisances » liées aux énergies locales puissent bénéficier d'un tarif préférentiel. Jusqu'à présent l'Etat a toujours refusé en raison du principe de péréquation tarifaire.

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : Oui c'est vrai mais c'est surtout que vous connaissez vos faiblesses et essayez d'y remédier...

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : De toute façon il va falloir qu'on lutte contre l'appât du gain de certaines collectivités, car c'est ça qui les intéresse dans l'éolien.

*Mme VAN DE WEGHE, Angivillers* : Il faudrait peut-être revoir la répartition de la fiscalité décidée au niveau de la Communauté de Communes.

## Conclusion

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : Nous avons fait une réunion avec les services de l'Etat. Globalement pour synthétiser ils nous ont remerciés de notre engagement...

*Mme VAN DE WEGHE, Angivillers* : plutôt sacrifice...

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : ...et nous on dit qu'à partir de maintenant ils allaient nous protéger en empêchant le développement de nouveaux parcs éoliens sur notre territoire.

*M. PELLET, Enertrag* : Quel service de l'Etat ? La Préfecture ? La DREAL ?

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : Les services de l'Etat dans leur ensemble.

*L'ensemble des élus* : Pourriez-vous faire des cartes plus dézoomées afin qu'on puisse voir les autres parcs éoliens ? De plus ces derniers devraient être plus visibles.

*M. PELLET, Enertrag* : Pas de souci nous notons cela pour la prochaine fois.

*M. PELLET, Enertrag* : Comme expliqué, un 2<sup>ème</sup> comité projet aura lieu avant le dépôt. A quelle date souhaiteriez-vous le voir organiser ?

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : Quel en sera le sujet ? Il reste des choses à voir ensemble ?

*M. PELLET, Enertrag* : Ce sera pour vous présenter l'implantation finale retenue, ainsi que les photomontages. Si le résumé non-technique est prêt, nous pourrions également directement vous le remettre en main propre.



*L'ensemble des élus* : Convenez d'une date avec la mairie du Plessier-sur-Saint-Just et envoyez-nous un courrier comme pour la 1<sup>ère</sup> réunion.

*M. BUBOUIL, Saint-Just-en-Chaussée* : Est-il possible en revanche que ce ne soit pas une lettre en recommandé ?

*M. PELLET, Enertrag* : Non désolé. J'y joindrai le compte-rendu.

*M. DE BEULE, Plateau Picard* : A Catillon ils ont eu chaud, ce sera sans doute les dernières éoliennes autorisées sur le territoire.